

Appel à proposition de la Commission européenne

Réf. : [AI Continent \(DIGITAL-2026-AI-09\)](#)

Références légales :

- Règlement financier 2024/2509
- Règlement 2021/694 acte de de base du programme Europe digital avec une attention spécifique à l'objectif 2.

Mots clés : Intelligence artificielle, soin de santé, traitement des données médicales, cancer, consortia européen d'infrastructures digitales

Titre	Déploiement de solutions multimodales basées sur l'intelligence artificielle (IA) en imagerie médicale
Objet	L'appel porte sur le développement, les tests et le déploiement de services de données et d'outils pour la création d'une plateforme européenne d'images liées au cancer. Ces services et outils doivent couvrir le traitement de l'information par les fournisseurs de données, l'assurance- qualité et les contrats de conformité ainsi que la gestion des risques. La proposition doit prévoir un centre de validation de solutions IA ainsi que la formation du personnel spécialisé en imagerie médicale et/ou des professionnels des soins de santé. L'appel vise à améliorer le recours à des solutions reposant sur l'IA ; faciliter le déploiement de solutions multimodales ; assurer l'interopérabilité et valider les tests. L'appel mentionne plusieurs indicateurs de performance clés (KPI), mais la liste proposée n'est pas exhaustive et peut être enrichie d'indicateurs additionnels
Publics cibles	Hôpitaux, cliniques, centres de recherche spécialisés, autorités publiques appropriées, développeurs d'IA, entreprises du secteur des MedTech (spécialement les PME), consortia européens d'infrastructures digitales.
Ouverture	4 novembre 2025
Fermeture	3 mars 2026
Délivrables	- Services de données pour une plateforme européenne d'images liées au cancer, sûrs, vérifiés et interopérables. - Formations pour les utilisateurs.
Eligibles	Entités légales publiques ou privées dans les Etats membres de l'Union ou Etats associés

Conditions spécifiques	• Strict respect des conditions administratives telles que décrites dans le document d'appel. • Les participants devront être enregistrés et validés auprès du Registre de participants (https://ec.europa.eu/info/funding-tenders/opportunities/portal/screen/how-to-participate/participant-register) avant de soumettre la proposition • Déclarations de contrôle de propriété (y compris pour les partenaires associés et sous-traitants) • 70 pages maximum, sauf pour la coordination (50 pages)
Critères d'évaluation	- Pertinence : concordance avec les objectifs et contribution aux objectifs politiques et stratégiques de long terme - Implémentation : maturité du projet et capacité des soumissionnaires - Impact : contribution à la compétitivité et dimension développement durable
Evaluation minimale	- Pertinence : 3/5 - Implémentation : 3/5 - Impact : 3/5 - Total : 10/15
Type de financement et montant maximum	Cofinancement de 50%, mais la subvention accordée peut être inférieure à celle demandée
Etapas d'évaluation et durée du projet	Sont fixées dans le contrat